



CHARTRE DE L'ADHERANT

Sens, engagements
et droits

Adhérer signifie



Militer pour :

Une éthique qui s'appuie sur les valeurs démocratiques et les règles déontologiques des fondements de la prévention spécialisée : la reconnaissance du sujet et de l'altérité, la solidarité, la promotion sociale des personnes.

Affirmer :

Que la prévention spécialisée concoure vers les populations les plus touchées par l'exclusion sociale et au devant des personnes les plus fragilisées.

Promouvoir :

Une pratique éducative dont la base est d'aller vers les populations les plus touchées par l'exclusion sociale et au devant des personnes les plus fragilisées.

Appartenir :

A un mouvement national représentatif des associations de prévention spécialisée, tout en étant inscrit dans une dynamique territoriale qui permet de répondre aux questions et aux besoins locaux.

Être représenté :

Après des instances dirigeantes de l'Etat, des collectivités locales et territoriales, des fédérations, des associations et des organismes au plan national et européen.

Adhérer engage à



Contribuer :

A une réflexion nationale, européenne et internationale sur l'action éducative auprès des jeunes dans la rue et au-delà, sur l'intervention auprès des publics en grandes difficultés

Veiller:

A la reconnaissance des pratiques de la prévention spécialisée

Développer:

Une dynamique régionale et départementale entre les associations de prévention spécialisée

Porter:

Des actions et dossiers reflétant le travail et les questions, tant des bénévoles que des professionnels, sur la jeunesse et l'éducation dans les grands débats nationaux

Respecter :

Les choix et les libertés associatives

Mutualiser :

Les initiatives, les expérimentations et tout sujet de réflexion permettant d'améliorer par échanges et des débats contradictoires les pratiques de tous

Adhérer permet de

Renforcer :

Un mouvement, une pratique

Améliorer :

La lisibilité des pratiques de prévention spécialisée

Participer :

De façon active aux débats, recherches, réflexions et échanges de savoirs

Contribuer :

A l'existence d'un dispositif cohérent qui concoure à favoriser la "protection de l'enfance"

Être informé :

Des textes, des lois, des projets, traitant des questions relatives à la jeunesse et à l'action sociale

Accéder :

Avec un code d'accès personnalisé, à l'espace "spécial adhérent" du site internet qui relie l'ensemble des pratiques de prévention éducative et sociale au plan national, européen et international.

Disposer :

De ressources et d'espaces (au niveau local, départemental, régional, national et européen) où s'élaborent des stratégies concrètes

Être soutenu :

Dans la réflexion et l'organisation interne (des associations, des services et des équipes éducatives) par appui techniques spécialisé.

Trouver :

Des conseils, appuis techniques et personnes-ressources en matière de projets, de gestion et d'outils méthodologiques

Bénéficier :

De tarifs préférentiels pour les formations, les journées d'études, les colloques et débats divers